

## **COCHEBAT DÉVOILE LES CHIFFRES DU MARCHÉ 2020 ET LES CONCLUSIONS D'UNE ÉTUDE SUR LE LOGEMENT COLLECTIF AVEC BOUYGUES BATIMENT FRANCE EUROPE**

**En 2020, le marché du bâtiment a connu une chute brutale de l'activité, à la suite du confinement strict de mars 2020 et à l'arrêt quasi-total des chantiers, en particulier dans la construction neuve. En 2020, les mises en chantier de logement ont chuté de 13% comparé à 2019.**

### **Un contexte général atypique**

Le marché du bâtiment a été impacté par la crise sanitaire. Les entreprises ont su s'adapter, faire preuve de résilience et être au rendez-vous à l'heure de la reprise. Las, cette reprise s'accompagne aujourd'hui d'une seconde crise : une flambée généralisée, brutale, ininterrompue, des prix de l'ensemble des matières premières. C'est une situation sans précédent, avec son lot de contingentements et autres pénuries. Les contrats dans leur ensemble ne sont pas réellement adaptés pour une telle situation. *« Nous sollicitons les pouvoirs publics pour permettre aux entreprises une reprise dans les meilleures conditions possibles en permettant d'adapter les contrats. Avec la situation actuelle, certains acteurs déjà fragilisés financièrement par la crise sanitaire, vont devoir financer tout ou partie des hausses de matières premières et subir les pénalités de retard du fait de l'allongement des délais de livraison »* analyse Florent Kieffer, Président de Cochebat.

Cochebat souhaite la mise en place de mesures permettant l'assouplissement des règles, avec la possibilité d'adapter les clauses de révision des appels d'offres publics et privés selon des directives encadrées, et de lever les pénalités en cas de pénurie avérée de certaines matières. L'organisation professionnelle propose également le recours simplifié à une médiation dédiée pour accompagner les entreprises. *« Là encore, il faut que nous puissions avoir les moyens d'être flexibles pour faire face à cette situation qui dépasse largement le contexte commercial »* poursuit-il.

### **HYDRODISTRIBUTION : un marché en croissance**

En 2020, le **marché du multicouche** connaît une croissance de près de 10 % en valeur chez les adhérents de Cochebat, alors que le marché de la plomberie est à -2,1 %. En volume, la croissance s'élève à +7,9 % en mètres linéaires et +5,5 % pour les raccords. La dynamique du marché est portée par les gammes de pré-gainé (+9,6 %) et de pré-isolés (+9,5 %).

À l'inverse, le **marché du PER** connaît une baisse de -5 % en valeur et en volume (-5,5 %) : le tube ne pèse plus que 50% du marché. Cela s'explique par un marché qui s'ouvre à l'importation et à de multiples intervenants, et à la traditionalisation des solutions, comme le cuivre auparavant.

### **PLANCHER CHAUFFANT RAFRAÎCHISSANT BASSE TEMPÉRATURE : un marché fortement impacté par la baisse des constructions**

Face à la crise sanitaire, le marché se recentre autour d'investisseurs et de promoteurs, devant prioriser leurs choix et optimiser chaque lot. Avec un marché de la maison individuelle fortement perturbé, l'installation de planchers chauffants rafraîchissants connaît un fort ralentissement de -23%, avec 4 millions de mètres carrés installés en 2020. Les acteurs de Cochebat, eux, connaissent une baisse maîtrisée (-17 %). *« Le plancher chauffant rafraîchissant équipe environ +60 % des maisons neuves avec étage (hors primo-accédants), une baisse des projets immobiliers des particuliers a nécessairement un impact sur notre marché. En revanche, on constate que les adhérents de Cochebat*

tirent leur épingle du jeu par rapport au marché. Cela tient au fait que notre offre système (dalles, collecteurs et régulation) est plus compétitive : les utilisateurs sont sensibles à la performance réseau et se tournent davantage vers un système complet, notamment s'il est Certitherm » explique Hugues de Marne, Président de la Commission Promotion.

Le plancher chauffant/rafraîchissant basse température peut compter sur ses nombreux atouts pour se démocratiser : les économies d'énergies réalisées, avec des exigences sanitaires strictes et la libération des surfaces qui séduit notamment les propriétaires, y compris les primo-accédants. « Avec également le développement de nouvelles offres de surfaces rayonnantes plafond et murs, de nouveaux marchés vont s'ouvrir, et nous restons confiants. » poursuit Benoit Smagghe, Président de la Commission Technique.

### PLANCHER CHAUFFANT RAFRAÎCHISSANT : une solution très compétitive dans le cadre de la RE2020

La nouvelle réglementation RE2020 favorise les constructions à base de matériaux biosourcés pour en limiter l'empreinte carbone.

Cochebat et Bouygues Bâtiment France Europe ont réalisé ensemble une étude sur les coûts d'installation de planchers chauffants rafraîchissants dans les nouvelles constructions bois ; sur le principe d'une construction modulaire avec assemblage préfabriqué avec un minimum d'intervention sur chantier « Dans les constructions traditionnelles en béton, les coûts avec plancher chauffant pouvaient être supérieurs de +6,30 % par rapport à l'installation de radiateurs électriques dans le cadre de la RT 2012 et de +3,40 % par rapport à l'installation de radiateurs hydrauliques selon la RE 2020. **L'installation d'un système de plancher chauffant rafraîchissant dans une construction bois se positionne dorénavant à iso-coûts d'une installation avec radiateurs hydrauliques dans le cadre de la RE 2020.** Lorsqu'on connaît les atouts pour les propriétaires et les locataires, nos systèmes deviennent extrêmement compétitifs dans le cadre de la RE2020 et cela ouvre de nouvelles perspectives de marché dans les logements collectifs. » explique Roland Prin, Directeur ingénierie, construction Bois chez Bouygues Bâtiment. La part du marché des systèmes de planchers chauffants rafraîchissants en logements collectifs en France est très inférieure au reste des pays européens.

### CERTITHERM : la marque de qualité qui monte (#FeelGood)

Avec Certitherm, les clients bénéficient d'une conception thermique haut de gamme. Le système complet garantit un niveau élevé de performances dans le temps. Aujourd'hui, ce sont 43 systèmes admis à la marque. Début juin 2021 Cochebat communiquera sur les réseaux sociaux sur les atouts des systèmes de la marque Certitherm à travers la nouvelle campagne d'information #Feelgood.

Évalué conformément aux normes et à la réglementation en vigueur, le plancher garantit la performance thermique du système et son adéquation avec la RE 2020 (réglementation environnementale) : diminuer l'impact carbone des bâtiments, poursuivre l'amélioration de leur performance énergétique et en garantir la fraîcheur pendant les étés caniculaires.

Températures homogènes, air sain, matériaux durables, factures réduites : les planchers Certitherm allient confort, économie et durabilité.

*COCHEBAT est le syndicat national des fabricants de composants et de systèmes intégrés de chauffage, rafraîchissement et sanitaire. Il contribue au développement du plancher chauffant/rafraîchissant par eau basse température et de l'hydrocâblé du chauffage et des sanitaires. Il représente aujourd'hui 80% des acteurs du marché en France, agit pour les normes et la qualité, et assure le rayonnement de l'information sur les solutions proposées par ses adhérents. [www.cochebat.org](http://www.cochebat.org) / [www.certitherm.fr](http://www.certitherm.fr)*

 @syndicatcochebat  @cochebat  @cochebat

SERVICE DE PRESSE

Agence APOCOPE • Dorothee DAVID • [media@agenceapocope.com](mailto:media@agenceapocope.com) • Tél. : 01 45 78 87 37